



Le grand chantier des terrassements

L'ÉDITO

Ces derniers mois ont été marqués par une étape importante dans l'avancement du chantier, avec les travaux des terrassements sur la section Déviation de Sansac-de-Marmiesse depuis le Pas du Laurent jusqu'au rond-point de La Poudrière. Le tracé long de 7,5 km nécessite également la construction d'ouvrages connexes parmi lesquels 19 ouvrages hydrauliques, 4 bassins de rétention ainsi que des passages agricoles, piéton et pour la grande faune.

Dans le cadre du chantier, des mesures d'évitement et de réduction des nuisances inhérentes à ce type de travaux ont été

mises en place pour limiter la gêne occasionnée aux usagers et aux riverains. Des itinéraires de déviation ont aussi été mis en place.

La DREAL reste mobilisée, malgré la crise sanitaire, pour conduire cette opération dans le respect du calendrier initial. 2022 sera consacrée aux travaux de réalisation des chaussées et des équipements de la route sur l'ensemble de la section avant la mise en service tant attendue début 2023.

Jean-Philippe Deneuvy

*Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement Auvergne Rhône-Alpes*

VISITE DE CHANTIER DÉVIATION DE SANSAC

Navettes bus départ de l'Aire événementielle
de La Ponétie :

10h / 10h30 / 13h30 / 14h / 15h / 15h30

Inscription obligatoire ligne Allo chantier :  **0805 38 38 45** (appel gratuit)

Port du masque et pass sanitaire obligatoires

**DIM
14
NOV**

LES ACTUS DU CHANTIER

7,5 KM DE TERRASSEMENTS ENTRE SANSAC ET AURILLAC

CHIFFRES CLES

LA DÉVIATION DE SANSAC C'EST :

17,2 M€

MONTANT TOTAL
DES TRAVAUX DE
TERRASSEMENTS DE LA
DÉVIATION DE SANSAC

Démarrés en avril dernier, les terrassements de la déviation de Sansac constituent la première étape des travaux de la création de ce tronçon de 7,5 km, doté de six ouvrages d'art. Un chantier majeur qui mobilise de nombreuses équipes et des matériels adaptés. Un chantier aussi exemplaire par la réutilisation intégrale des matériaux extraits (déblais, tirs de mines) et les mesures prises pour réduire les impacts sur l'environnement et les riverains.

→ 100% DES MATÉRIAUX REVALORISÉS

La réalisation des terrassements sur la portion de 7,5km a généré la mise en oeuvre de 400 000m³ en déblais, dont 300 000m³ réutilisés en remblais et 100 000 m³ en modelés. L'intégralité des 130 000 m³ de matériaux minés a été revalorisée pour les besoins de l'opération.

→ CHAUX DEVANT !

L'utilisation de la chaux sur le chantier du terrassement est rendue nécessaire dans la mise en oeuvre des matériaux afin de les déshumidifier et de les rendre insensibles à l'eau. L'utilisation de la chaux mélangée aux matériaux extraits permet d'améliorer leur qualité et de les valoriser.

400 000 M³

DE DÉBLAIS, DONT
300 000 M³ RÉUTILISÉS
EN REMBLAI ET 100 000M³
EN MODELÉS

→ 3 PASSAGES EN MODE DOUX

Trois ouvrages préfabriqués sont en cours de construction en passage inférieur de la route pour permettre la circulation des engins agricoles, des piétons et cyclistes et le passage de la petite faune. Ils seront livrés à la fin de cette année.

130 000 M³

DE MATÉRIAUX
ROCHEUX MINÉS

- **Boviduc agricole** : installé à Marmussolles, il dispose d'une ouverture de 4mx4m sur une longueur d'environ 30m et assure le franchissement de la RN122 en sécurité par les engins agricoles.



3

OUVRAGES D'ART

- **Pétions/cyclistes** : c'est un passage mode doux (piétons, cyclistes, cavaliers) qui est construit pour assurer la liaison entre le sud et le nord de la commune de Sansac-de-Marmiesse de part et d'autre de la RN122. Il mesure 2,5x2,5m sur une longueur de 20m

→ CAMPAGNE DE TIRS DE MINE

En cinq mois, plus d'une vingtaine de tirs de mine ont été réalisés dans le secteur du Pas du Laurent afin de permettre l'extraction des matériaux rocheux. Ainsi, sur un volume de 150 000 m³ de matériaux rocheux rencontrés sur le linéaire de la future RN122, 130 000 m³ ont fait l'objet de tirs de minage. Par mesure de sécurité, chaque tir a nécessité la fermeture provisoire de la RN122 sur une durée moyenne de 5 mn afin de réduire la gêne occasionnée. La totalité des granulats extraits a été réutilisée pour la construction de la déviation.

23

TIRS DE MINE

- **Grande faune** : il s'agit d'un ouvrage de 7x3,5m d'une longueur de près de 20m situé dans la forêt de Branviel. Il réduit l'effet de coupure.

Des ouvrages de plus petite dimension sont aménagés le long du tracé pour le passage de la petite faune.



→ MESURES POUR RÉDUIRE L'IMPACT DES TRAVAUX SUR L'ENVIRONNEMENT

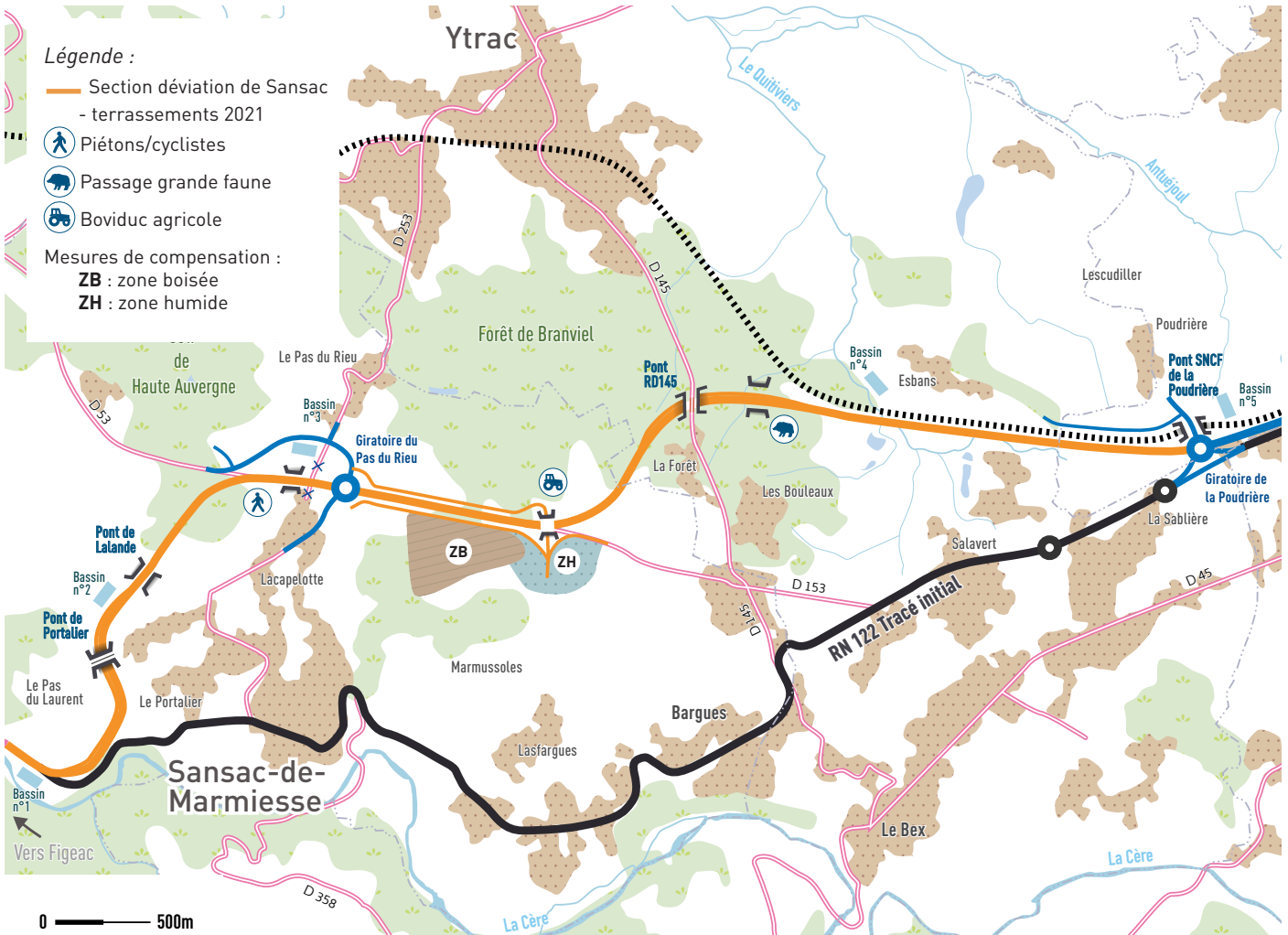
- **Assainissement** : durant toute la phase des terrassements, un assainissement provisoire est mis en place sur tout le linéaire de la déviation. Ainsi, les

eaux de ruissellement du chantier sont acheminées dans des bassins provisoires spécialement aménagés afin de permettre à ces eaux de décanter.

- **Poussières** : afin de limiter toute propagation de poussières, le chantier fait l'objet d'un arrosage régulier des pistes

par récupération des eaux de pluie.

- **Cours d'eau** : une surveillance mensuelle est assurée sur les captages, les puits et les cours d'eau rencontrés sur les 7,5km du tracé. Le Quitiviers, pour sa part, fait l'objet d'un contrôle plus strict, à raison d'un prélèvement hebdomadaire.



RETOUR

SUR... LES 3 PONTS ROUTIERS ACHÉVÉS

Les travaux ont été engagés début 2020. Malgré la crise sanitaire et notamment les différents confinements, le délai de réalisation des 3 ponts du Portailier, de Lalande et de la RD145 a été respecté. Ils ont tous été mis en service dans le courant du premier semestre 2021. La réalisation de ces ouvrages dans les délais représentait un enjeu majeur car elle constituait un préalable pour les travaux de terrassements.



ZOOM

SUR... POSE D'UNE COUCHE DE FORME

La fin des terrassements est marquée par la réalisation de la couche de forme. D'une épaisseur de 60 cm, elle est composée de granulats compactés et concassés. Elle supportera les dernières couches de chaussée et enrobés.





LES ACTEURS DU CHANTIER

ANTOINE GIRAUD DIRECTEUR TRAVAUX GUINTOLI-NGE

« Nous avons mobilisé jusqu'à 80 personnes au pic de l'activité »

Présentez-nous le groupe NGE, l'entreprise Guintoli et son implantation en région Auvergne ?

« Filiale historique du groupe NGE (Nouvelles Générations d'Entrepreneurs), Guintoli intervient dans les domaines du terrassement et des VRD (voiries et réseaux divers) en France et dans le monde. Nous disposons aussi d'une forte implantation en Auvergne, grâce à notre agence basée à Pont-du-Château dans le Puy-de-Dôme qui compte environ 250 collaborateurs. Nous avons déjà mené le chantier du contournement de Saint-Flour inauguré l'an dernier. Cet ancrage régional se traduit également par le fait que 80% des personnes que nous employons sur le chantier de la déviation de la RN122 résident en Auvergne.

Quelles sont vos missions sur ce tronçon de 7,5 km de la déviation ?

Sur ce tronçon, nous réalisons les terrassements, l'assainissement profond, le génie civil et le minage dont nous maîtrisons toutes les composantes au

travers de nos différentes filiales. Nous avons mobilisé jusqu'à 80 personnes au pic de l'activité durant l'été et près de 40 engins de chantier, dont une pelle mécanique de plus de 80 tonnes. Je dois, pour ma part, m'assurer du bon déroulement des travaux en mettant en œuvre les moyens matériels et personnels adéquats de façon à livrer un ouvrage de qualité dans le délai imparti et ce, dans le respect du cahier des charges technique et environnemental établi par le maître d'ouvrage.

Les travaux de terrassement étant les plus conséquents, ils se sont principalement déroulés de mai à septembre. Nous les acheverons ensuite par la réalisation de la couche de forme ainsi que les travaux annexes, la création de quatre bassins de rétention et la végétalisation des différents talus. Le chantier sera livré tout début 2022, permettant ainsi d'enchaîner avec les travaux de chaussée pour lesquels le maître d'ouvrage a lancé un appel d'offres.

Quelles sont les particularités de ce chantier ?

La spécificité de ce chantier concerne, d'une part, le réemploi de l'ensemble des matériaux extraits, qu'ils soient fins ou rocheux. Ainsi, aucun apport extérieur (hors couche de forme) n'a été nécessaire, ce qui a grandement réduit les transports, donc les nuisances sonores et les émissions de CO2. Toute la vague des terrassements s'est ainsi réalisée en circulation interne au chantier.

D'autre part, la tenue du planning a constitué un véritable enjeu, ce qui nous a conduit à mettre en place une organisation avec deux équipes/jour et une amplitude horaire allant jusqu'à de 6h à 22h et sans interruption pendant la période estivale. Ainsi, nous avons été jusqu'à deux fois plus vite. Enfin, nous avons tenu à nous placer à l'écoute des riverains, dès lors qu'ils nous sollicitaient aux abords du chantier. C'est aussi notre rôle de faire de la pédagogie et de nous rendre disponible ».

INFORMEZ-VOUS !

www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

Ligne Info chantier
(appel gratuit)



0805 38 38 45

www.rn122-sansac-aurillac.fr

Pour vous renseigner et être à votre écoute tout au long des travaux, la ligne «Info Chantier» est ouverte en semaine de 9h à 12h et de 14h à 18h